

La mare du parc des Sittelles va renaître

Aizenay – Le conseil municipal a donné son feu vert pour la réhabilitation de la mare du parc des Sittelles. Un chantier d'écologie urbaine salué par Clément Fourrey, fervent protecteur des mares.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi restaurer cette mare ?

« Ouvrir la vue, redonner vie, créer un lieu de rencontre », résume Claudie Baranger, adjointe à l'environnement. Pour elle, comme pour le maire de la ville, Franck Roy, cette mare n'est pas une relique, mais une promesse : « Cette mare est alimentée par l'eau de ruissellement. Elle est déconnectée du ruisseau. Il faut changer notre perception sur ces plans d'eau. » Inscrite dans le contrat territorial de l'eau du barrage d'Apremont, cette réhabilitation vise l'amélioration de la qualité des eaux superficielles. Mais c'est aussi une affaire d'attractivité : « Ce projet a lieu dans le cadre d'un aménagement plus vaste du parc. On veut créer un espace ouvert, lumineux, où les gens se retrouvent », poursuit Claudie Baranger.

Comment s'y prendre ?

La commune ne se contentera pas d'un simple coup de pelle. Le curage prévu atteindra 1 à 1,5 m de profondeur. Les berges seront douces, presqu'invitantes. Les végétaux trop envahissants seront supprimés pour laisser passer la lumière, et des bancs en bois seront installés. Vendée Eau prend en charge les grandes manoeuvres, mais la commune s'investit, elle aussi, avec la gestion des matériaux, les finitions et la mise en valeur du site.

Que peut apporter ce projet ?

Ce projet suscite l'enthousiasme de

La mare dans le parc des Sittelles, projet de réhabilitation.

Photo : OUEST-FRANCE

Clément Fourrey, habitant de la ville, passionné de biodiversité. Il voit dans cette initiative une formidable opportunité, même s'il n'est pas associé au projet des Sittelles. « Une mare dans un parc, c'est un écosystème à portée de tous. C'est offrir aux gens la chance d'entendre les grenouilles, de voir les libellules danser, de se reconnecter avec la nature et surtout de voir revivre tout un écosystème », se réjouit Clément Fourrey, c'est

voix. Une mare qui se montre, c'est une mare qui vit. »

Quand aura lieu le chantier ?

Le conseil municipal a approuvé la convention établie par Vendée Eau. Le comité consultatif environnement et transition énergétique a donné son aval dès le mois de mars 2025. Les travaux devraient débiter bientôt, dès que les conditions techniques seront réunies.

Clément et Alix veulent protéger la biodiversité des mares

Chez Clément Fourrey, naturaliste passionné, la biodiversité est bien plus qu'un sujet d'étude : « c'est une vocation née dès l'enfance, au rythme des observations, des inventaires minutieux et des clichés pris sur le vif », raconte-t-il. Et cette passion pour les milieux aquatiques, il ne la vit jamais en solitaire. Aux côtés d'Alix, sa compagne, ils ont conçu ensemble une mare de 6 m sur 4, pensée dans ses moindres détails, façonnée à deux mains et aujourd'hui devenue le cœur vivant de leur jardin. Ce projet, fruit d'un engagement partagé, rayonne bien au-delà de leur clôture : il nourrit leur regard sur la nature, et les pousse aujourd'hui à soutenir avec enthousiasme la réhabilitation de la mare du parc des Sittelles.

Plus d'une douzaine d'espèces de libellules

« Dès les premiers mois, les grenouilles, les libellules et même les tritons sont arrivés. La biodiversité ne demande qu'à s'installer, pourvu qu'on lui en donne les moyens », témoigne Clément, encore surpris par la rapidité de cette colonisation. Plus d'une douzaine d'espèces de libellules, plusieurs amphibiens – grenouille agile, verte, triton palmé, crapaud épineux – ainsi que des

insectes pollinisateurs ont trouvé refuge dans ce petit coin de terre creusé avec soin. Même la discrète couleuvre helvétique y fait parfois ses emplettes.

Les plantes aquatiques, elles, se sont installées avec spontanéité : « On a introduit quelques iris des marais, des scrofulaires, du cresson, de la menthe aquatique... tous jours avec précaution, en évitant les espèces invasives », indique Alix.

Une véritable opportunité collective

Le duo, très vigilant sur l'équilibre du milieu, mise sur un entretien léger mais efficace : « Pas de poissons rouges, surtout ! Et juste un petit curage tous les deux ou trois ans. La vase, on la réutilise au jardin, c'est une richesse. » Pour Clément, une mare ne se limite pas à ses vertus écologiques : « Les enfants s'y arrê-

tent avec émerveillement. Les voisins nous remercient pour les chants de grenouilles. Ce sont des lieux fédérateurs, presque magiques. »

Convaincu par leur expérience personnelle, il voit dans le projet de la mairie une véritable opportunité collective : « La mare du parc des Sittelles peut devenir un phare écologique pour la commune. Une sorte de vitrine vivante, accessible à tous. »



Alix et Clément Fourrey ont créé une mare à Aizenay, pour redonner vie à la biodiversité.

Photo : OUEST-FRANCE